

AVIS à la POPULATION - ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11/03/1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la société Hesbenergie SC, ayant son siège à 1350 ORP-JAUCHE, Rue du chemin de fer, n°4, en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 relatif à la demande de **construction et d'exploitation d'un parc de 7 éoliennes (puissance max. totale 33,6 MW) et d'une sous-station électrique, d'aménager les chemin d'accès et les aires de montage et la pose de câbles électriques sur le territoire communal d'Hannut dans les villages de Lens Saint Rémy et Lens Saint Servais**, sur les parcelles sises à Hannut : 8/Lens-Saint-Remy section A parcelle 546D ; Braives : 1/Braives section A parcelle 297A ; Braives : 2/Tourinne section A parcelles 2A, 2B, 2C et 3A ; Geer : 6/Ligney section A parcelles 629E et 629D ; Geer : 7/Lens-Saint-Servais section A parcelles 343E, 343D, 336L, 266B, 267B, 298B et 296A.

L'autorité compétente pour statuer sur ladite demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué. Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants Code de l'Environnement.

La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B (article D29-13, § 1er, du Code de l'Environnement).

Le dossier de demande de permis unique, incluant l'étude d'incidences réalisée par le bureau d'étude CSD INGENIEURS, peut être consulté auprès des administrations communales de Geer, Hannut, Braives, Berloz, Waremmme, Faimes, Villers-Le-Bouillet, Burdinne jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date, heure et lieu De la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
30 septembre 2026	6 octobre 2026	Service Urbanisme de GEER Rue de la Fontaine 1, 4250 Geer Le 5 novembre 2026, à 10h	Administration communale de Geer Service urbanisme et environnement Rue de la Fontaine 1, 4250 Geer Maureen.mancuso@geer.be – 019 54 92 46
30 septembre 2026	6 octobre 2026	Service Urbanisme de HANNUT Rue de Landen 23, 4280 Hannut Le 5 novembre 2026, à 10h	Administration communale de Hannut Service urbanisme Rue de Landen 23, 4280 Hannut urbanisme@hannut.be – 019 51 93 84
30 septembre 2026	6 octobre 2026	Service Environnement de BRAIVES Rue du Cornuchamp 5, à 4260 Braives Le 5 novembre 2026, à 10h	Administration communale de Braives Service Environnement Rue du Cornuchamp 5, à 4260 Braives environnement@braives.be – 019 69 62 26
30 septembre 2026	6 octobre 2026	Service Environnement de BERLOZ Rue Antoine Dodion 10, à B-4257 Berloz Le 5 novembre 2026, à 10h	Administration communale de Berloz Service Environnement Rue Antoine Dodion 10, à 4257 Berloz jessica.puffet@berloz.be – 019 33 99 85
30 septembre 2026	6 octobre 2026	Service Environnement de WAREMME Rue Joseph Wauters 2, à 4300 Waremmme Le 5 novembre 2026, à 10h	Administration communale de Waremmme Service Environnement Rue Joseph Wauters 2, à 4300 Waremmme environnement@waremmme.be – 019 67 99 82-83
30 septembre 2026	6 octobre 2026	Service Environnement de FAIMES Rue Adolphe Braas 13, à 4317 Faimes Le 5 novembre 2026, à 10h	Administration communale de Faimes Service Environnement Rue Adolphe Braas 13, à 4317 Faimes urbanisme@faimes.be – 019 33 98 56
30 septembre 2026	6 octobre 2026	Service Cadre de Vie de VILLERS-LE-BOUILLET Rue des Marronniers 16, à 4530 Villers-le-Bouillet Le 5 novembre 2026, à 10h	Administration communale de Villers-le-Bouillet Service Cadre de Vie rue des Marronniers 16, à 4530 Villers-le-Bouillet cadredevie@villers-le-bouillet.be – 085 61 62 78
30 septembre 2026	6 octobre 2026	Service Environnement de BURDINNE Rue des Ecoles 3, à 4210 Burdinne Le 5 novembre 2026, à 10h	Administration communale de Burdinne Service Environnement Rue des Ecoles 3, à 4210 Burdinne urbanisme@burdinne.be – 085 51 97 15

Plus précisément, le dossier peut être consulté :

- à **4250 GEER**, Service Urbanisme et Environnement, rue de la Fontaine 1. Uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Maureen Mancuso en téléphonant au moins 24 heures à l'avance au 019 54 92 46 - Maureen.mancuso@geer.be.
- à **4280 HANNUT**, Service Urbanisme, rue de Landen 23. Uniquement sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 16h sauf le mardi après-midi et également les jeudis jusque 18h (au 019/51.93.84 - urbanisme@hannut.be).
- à **4260 BRAIVES**, Service Environnement, rue du Cornuchamp 5. Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance auprès de Madame Marie TOURNAY au 019/69.62.26 ou marie.tournay@braives.be.
- à **4257 BERLOZ**, Service Environnement, rue Antoine Dodion, 10. Le dossier peut être consulté sur rendez-vous pris par e-mail auprès de Madame Jessica PUFFET, jessica.puffet@berloz.be ou par téléphone au 019/33.99.87 et tous les jours de 8h30 à 12h et les après-midis de 13h à 16h. Eventuellement le lundi jusqu'à 20h sur rendez-vous.
- à **4300 WAREMME**, Service environnement, rue Joseph Wauters 2. Le dossier est consultable les jours ouvrables aux heures d'ouverture des bureaux : tous les jours de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 16h sur rendez-vous pris au moins 24h à l'avance par téléphone au 019/67.99.82-83 ou par mail à environnement@waremmme.be
- à **4317 FAIMES**, Service Urbanisme, rue Adolphe Braas 13. Le dossier est consultable aux heures d'ouverture des bureaux (de 9h à 12h, jours non fériés) uniquement sur rendez-vous pris par téléphone auprès de Monsieur Nicolas HUBIN au 019 33 98 56 - urbanisme@faimes.be.
- à **4530 VILLERS-LE-BOUILLET**, Service Cadre de Vie, rue des Marronniers 16. Le dossier peut être consulté UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS auprès du Service Cadre de Vie de l'administration communale, les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 ainsi que les lundis de 13h30 à 16h00 et les mercredis de 13h30 à 20h00, uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance auprès de la conseillère en environnement Mme Cécile Charlier (085/61.62.78 – cecile.charlier@villers-le-bouillet.be).
- à **4210 BURDINNE**, Administration communale, Service environnement, rue des Ecoles 3. Le dossier peut être consulté sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le lundi jusqu'à 20 heures auprès de Monsieur Thibaut MORTIER au 085/51.97.15 ou à l'adresse urbanisme@burdinne.be.

Les explications techniques relatives au projet peuvent être obtenues auprès :

- du demandeur, Hesbernegie, Pierre Audrit 86 rue En-Bois 4000 LIEGE tél 0476 54 01 86
- des services du Fonctionnaire technique, DPA Liège, Esplanade Simone Veil, n°1 / 10^e étage, 4000 Liège: agnès.legros@spw.wallonie.be – 04 230 39 68
- des services du Fonctionnaire délégué, Direction Liège II – Urbanisme, rue Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 Liège : catherine.hautregard@spw.wallonie.be – 04 224 55 21

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des différentes administrations communales dans le délai mentionné ci-dessus (date de la poste faisant foi), jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Berloz, le 30 septembre 2026.

Le Directeur général,



Antoine RIZZO

Le Bourgmestre,
Alain HARPAERTS